



Strasbourg, jeudi 10 février 2022

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2022/00401

Pris en application :

art. R 4241-38 du CT (manifestations nautiques)

Arrêté préfectoral n°/ du Haut-Rhin du 8 février 2022

**Manifestation nautique et activités nautiques
(arrivée du roi du carnaval par le canal)****Appel à la vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)**

- le 04/03/2022 de 16:00 à 20:00o **Canal du Rhône au Rhin, branche Sud**

entre les pk 33,000 (Mulhouse) et pk 35,452 (Riedisheim)

Commentaire :

La manifestation se déroulera sur le canal entre Riedisheim et Mulhouse avec des embarcations de type Dragon-Boat avec des passages en mode manuel à l'écluse 41.

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont invités à respecter la signalisation mise en place et à se conformer aux recommandations qui leur seront données par les agents de la Direction Territoriale ou de la Brigade Fluviale.

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)**Service(s) à contacter :**

UT Rhône au Rhin Sud, 14 Rue de l'Est, CS 31107, 68052 MULHOUSE

Tél : 0389452914

Date limite d'affichage :

05/03/2022

Chef d'Unité

Jérôme ALBARET